

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE VINGT SIX MAI DEUX MILLE QUINZE, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, en l'Hôtel de ville de Grenoble, sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du **19 mai 2015**.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 59
Monsieur Eric PIOLLE, Maire, assure la présidence.

Il est procédé à l'appel nominal auquel répondent :

M. Eric PIOLLE - Mme Elisa MARTIN - M. Hakim SABRI - Mme Kheira CAPDEPON -
M. Bernard MACRET - Mme Corinne BERNARD - M. Sadok BOUZAIENE - Mme Laurence COMPARAT -
M. Emmanuel CARROZ - Mme Marina GIROD DE L'AIN - M. Thierry CHASTAGNER -
M. Pascal CLOUAIRE - Mme Laëtitia LEMOINE - M. Alain DENOYELLE - Mme Lucille LHEUREUX -
M. Vincent FRISTOT - Mme Catherine RAKOSE - M. Fabien MALBET - Mme Maud TAVEL -
M. Jacques WIART - M. Antoine BACK - M. Olivier BERTRAND - Mme Marie-Madeleine BOUILLON -
M. Alan CONFESSON - M. Claude COUTAZ - Mme Suzanne DATHE - M. René DE CEGLIE -
Mme Salima DJIDEL - Mme Christine GARNIER - M. Claus HABFAST - Mme Martine JULLIAN -
Mme Claire KIRKYACHARIAN - M. Raphaël MARGUET - M. Pierre MERIAUX - M. Yann MONGABURU -
Mme Anne-Sophie OLMOS - Mme Bernadette RICHARD-FINOT - M. Guy TUSCHER -
Mme Sonia YASSIA - Mme Anouche AGOBIAN - M. Paul BRON - Mme Jeanne JORDANOV -
M. Jérôme SAFAR - Mme Marie-José SALAT - M. Vincent BARBIER - Mme Nathalie BERANGER -
Mme Bernadette CADOUX - M. Richard CAZENAVE - M. Matthieu CHAMUSSY - Mme Sylvie PELLAT-FINET - M. Alain BREUIL.

Absents ayant donné pouvoir :

M. Emmanuel CARROZ donne pouvoir à M. Claude COUTAZ de 23H00 à 01H42
Mme Marina GIROD DE L'AIN donne pouvoir à Mme Christine GARNIER de 00H05 à 01H42
Mme Mondane JACTAT donne pouvoir à Mme Maud TAVEL de 18H08 à 01H42
M. Jacques WIART donne pouvoir à M. Pierre MERIAUX de 23H15 à 01H42
Mme Maryvonne BOILEAU donne pouvoir à M. Pierre MERIAUX de 18H08 à 20H45
Mme Marie-Madeleine BOUILLON donne pouvoir à M. René DE CEGLIE de 00H35 à 01H42
M. Alan CONFESSON donne pouvoir à Mme Elisa MARTIN de 00H35 à 01H42
Mme Suzanne DATHE donne pouvoir à Mme Claire KIRKYACHARIAN de 19H50 à 22H20
M. Jérôme SOLDEVILLE donne pouvoir à Mme Bernadette RICHARD-FINOT de 18H08 à 23H15
Mme Sarah BOUKAALA donne pouvoir à Mme Anouche AGOBIAN de 18H08 à 22H04
M. Georges BURBA donne pouvoir à Mme Jeanne JORDANOV de 18H08 à 01H42
M. Olivier NOBLECOURT donne pouvoir à M. Jérôme SAFAR de 18H08 à 00H00
M. Olivier NOBLECOURT donne pouvoir à Mme Anouche AGOBIAN de 00H00 à 01H42
M. Jérôme SAFAR donne pouvoir à Mme Marie-José SALAT de 00H00 à 01H42
M. Lionel FILIPPI donne pouvoir à M. Richard CAZENAVE de 18H08 à 01H42
Mme Sylvie PELLAT-FINET donne pouvoir à M. Matthieu CHAMUSSY de 23H00 à 01H42
Mme Mireille D'ORNANO donne pouvoir à M. Alain BREUIL de 18H08 à 01H42

Secrétaire de séance : M. Claude COUTAZ.

3 - POLITIQUE DE LA VILLE - Contrat Ville 2015 : Programmation et Soutien Financier de la Ville de Grenoble.

POLITIQUE DE LA VILLE : Contrat Ville 2015 : Programmation et Soutien Financier de la Ville de Grenoble.**Monsieur Eric PIOLLE expose,**

Mesdames, Messieurs,

2015 voit la mise en place du nouveau Contrat de Ville à l'échelle intercommunale, sur la base d'une géographie prioritaire revue. Il est le cadre contractuel, en vigueur pour la période 2015-2020, qui définit les orientations et engagements de l'Etat, du Département, de la Région, de la CAF et de Grenoble Alpes Métropole au titre de la politique de la Ville.

Un travail est engagé entre Grenoble Alpes Métropole, les communes et les différents partenaires pour la préparation de ce futur contrat de ville dont la signature entre l'Etat et L'EPCI Grenoble Alpes Métropole est prévue le 15 juillet prochain. Une délibération sur le futur Contrat de Ville 2015-2020 sera présentée au conseil Municipal du 22 juin.

Suite à la révision de la géographie prioritaire, un quartier de Grenoble est entré en Quartier Politique de la Ville. Grenoble comptabilise donc 4 quartiers au titre de la Politique de la Ville, alors que le nombre de quartiers prioritaires se resserre sur l'agglomération :

- Quartier Alma Très Cloître Chenoise ; 1 770 habitants
- Quartier Mistral Lys Rouge Camime : 2 840 habitants
- Quartier Teisseire Abbaye Jouhaux Chatelet : 6 410 habitants
- Quartier Villeneuve Village Olympique : 12 060 habitants

Au total ce sont 23 080 habitants concernés sur Grenoble soit environ 15 % des grenoblois. La cartographie des quatre quartiers prioritaires est annexée à la présente délibération.

La programmation financière 2015 au titre du contrat de Ville constitue chaque année un levier important du Contrat de Ville. Il mobilise des moyens financiers pour soutenir des actions sur les quartiers en Politique de la Ville, en faveur des habitants de ces quartiers. Il est complété par une programmation spécifique sur le volet de la Rénovation Urbaine.

Cette programmation financière 2015 constituera une programmation de transition car elle s'est réalisée selon un calendrier inversé et parfois bousculé. Ainsi :

- Elle a démarré 6 mois avant la signature du Contrat de Ville. Elle s'est construite pour Grenoble à l'intersection du plan d'actions 2014 et de l'élaboration du projet 2015-2020.
- Les projets territoriaux pour chaque quartier Politique de la Ville sont en cours de finalisation alors qu'ils constituent le socle sur lequel s'appuie la programmation, Les projets de territoire qui fixent les priorités d'actions des 4 quartiers prioritaires grenoblois concernés seront intégrés à la présentation du Contrat de Ville 2015-2020 dans la prochaine délibération prévue le 22 juin 2015.
- Les priorités des différents financeurs et notamment de l'Etat restent encore à déterminer et les enveloppes financières finales ne sont toutes stabilisées.

1/ Programmation 2015 : engagements des différents financeurs

Cette programmation financière 2015 présente une baisse générale des financements à l'échelle du territoire Métropolitain, et sur Grenoble, hormis les moyens mobilisés par la Métro.

Elle a été établie et soumise à une instruction et une validation partenariale par territoire et par thématique. Les actions peuvent avoir un rayonnement quartier, ville ou agglomération. **Les financements ont été fléchés sur le territoire métropolitain avec une double entrée territoire et thématique.**

L'entrée thématique : les priorités sur l'emploi et le développement économique sont maintenues, malgré une baisse du budget. Un appui plus marqué est donné sur les actions liées à l'éducation, la jeunesse et la prévention de la délinquance. Les financements d'actions culturelles sont stables.

L'entrée territoriale : la baisse globale des financements a des impacts à l'échelle du territoire de l'Agglomération.

Financement Contrat de Ville	Territoire METRO		Ecart en %
	2014	2015	
Etat <i>Hors FIPD</i>	1 243 970 €	715 700 €	-42 %
Région	521 500 €	460 300 €	-25 %
Grenoble Alpes Métropole <i>Hors Fonds Cohésion Sociale</i>	959 700 €	948 740 €	-1 %
Département	189 000 €	130 000 €	-31 %
CAF	85 500 €	83 250 €	-2%
TOTAL	2 845 670 €	2 337 990 €	-18 %

L'impact de la baisse se confirme sur Grenoble à la lumière notamment de l'entrée d'un 4^{ème} quartier en politique de la ville.

Financement Contrat de Ville	Territoire Grenoblois		Ecart en %
	2014	2015	
Etat <i>Hors FIPD</i>	446 000 €	320 000 €	-28 %
Région	152 500 €	121 400 €	-20 %
Grenoble Alpes Métropole <i>Hors Fonds Cohésion Sociale</i>	300 000 €	319 400 €	+6 %
Département	54 500 €	38 000 €	-30 %
CAF	35 000 €	34 750 €	-2 %
TOTAL	988 000 €	833 550 €	-15 %

Le financement apporté par les communes au titre de la Politique de la Ville n'apparaît pas dans les tableaux et doit être comptabilisé en plus. Les règles de calcul n'étant pas les mêmes d'une commune à l'autre, il est difficile d'afficher un montant consolidé à l'échelle de La Métro.

Pour 2015, 176 fiches ont été déposées sur le territoire de Grenoble et 125 ont été retenues pour un financement. 17 actions sont portées par la Ville de Grenoble et 19 par le CCAS de la ville de Grenoble, les autres le sont par des associations ou bailleurs.

En complément de cette programmation, des crédits d'investissement sont mobilisés par la Métro (Fonds de Cohésion Sociale et aide aux réhabilitations et GUSP) et par la Région. Ils permettent la réalisation de projets de type : jardins partagés, interventions en gestion urbaine et sociale de proximité pour la ville, aménagement et création d'un café social.

2/ Les soutiens financiers spécifiques de la Ville de Grenoble dans cette programmation

La Ville de Grenoble via des crédits spécifiques (gérés par la Direction de l'Action Territoriale et Politique de la Ville) abonde à hauteur de 158 500 € le financement de certains projets.

Ces crédits spécifiques viennent en complément de l'ensemble des crédits de droit commun engagés par la Ville au titre du soutien aux associations et aux projets qu'elles conduisent dans les territoires en politique de la Ville, estimés au moins à 1,5 millions d'euros.

La présente délibération vient préciser l'affectation de la programmation spécifique de la Ville à hauteur de 158 500 € pour les 57 projets répartis dans les 4 quartiers Politique de la Ville.

Secteur 2 : quartier Alma Très Cloître Chenoise : 7 actions pour 17 500 €.

○ 4 actions socio linguistiques, 2 actions emploi, 1 action de Lutte contre les Discriminations et 1 action sur la participation des habitants

Secteur 3 : quartier Mistral Lys Rouge Camime : 12 actions pour 34 000 €.

○ 3 actions éducation jeunesse, 3 actions participation des habitants, 2 actions culture, 2 cadre de vie, 1 action santé et 1 action socio linguistique.

Secteur 5 : quartier Teisseire Abbaye Jouhaux Chatelet : 13 actions pour 39 000 €.

○ 3 actions culture, 3 actions éducation, 3 actions participation habitants, 1 action santé, 1 action socio linguistique, 1 action de Lutte contre les Discriminations et 1 action emploi

Secteur 6 : quartier Villeneuve -Village Olympique : 17 actions pour 48 000 €.

○ 6 actions culture, 3 actions éducation jeunesse et 3 actions de prévention, 2 actions cadre de vie, 1 action de Lutte contre les Discriminations, 1 action emploi, 1 action participation

Actions à périmètre inter-quartier : 8 actions pour 20 000 €

○ 3 actions cultures, 3 actions LCD, une action santé et une action cadre de vie

Pour 2015, il est proposé d'acter la proposition d'affectation de l'enveloppe de crédits spécifiques de 158 500 € tel que présenté dans le tableau annexé à la présente délibération.

Ce dossier a été examiné par la commission :

- Action sociale et proximité du 12 mai 2015

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de valider la programmation financière du Contrat Ville 2015 tel que décliné ci-dessus et dont la liste des actions est présentée dans les documents joints en annexe,

- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer des demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région Rhône-Alpes, du Département de l'Isère, de la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole, de l'Etat, de la Caisse d'Allocations Familiales et d'autres partenaires à venir, pour les actions, à charge de la commune, engagées et chiffrées dans ce programme et pour lesquelles les crédits sont ouverts au budget prévisionnel 2015,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents et toutes conventions relatifs à ce programme d'actions.

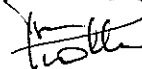
Conclusions adoptées :

Adoptée

Pour extrait conforme,

Le Maire,

M. Eric PIOLLE



Affichée le :

04 JUIN 2015

GRENOBLE Secteur 5 : Teisseire Abbaye Jouhaux Châtelet
Nombre d'habitants QPV initial (quartier politique de la ville) : 5 839

Annexe à la délibération N° 3 - Boas
CF du 26 mai 2015

Revenu quartier initial : 8 100 €

Seuil revenu EPCI : 11 900 €

Nombre d'habitants scénario proposé :	6 270	Revenu scénario proposé :	8 800 €
---------------------------------------	-------	---------------------------	---------

PREFECTURE DE L'ISERE
29 MAI 2015
SECTION COURRIER



Débordement vert : parcelles retranchées

Débordement orange : parcelles ajoutées

GRENOBLE Secteur 3 : Mistral – Lys Rouge – Capitaine Camine

Annexe à la délibération N° 3-Boos

CF du 26 mai 2015

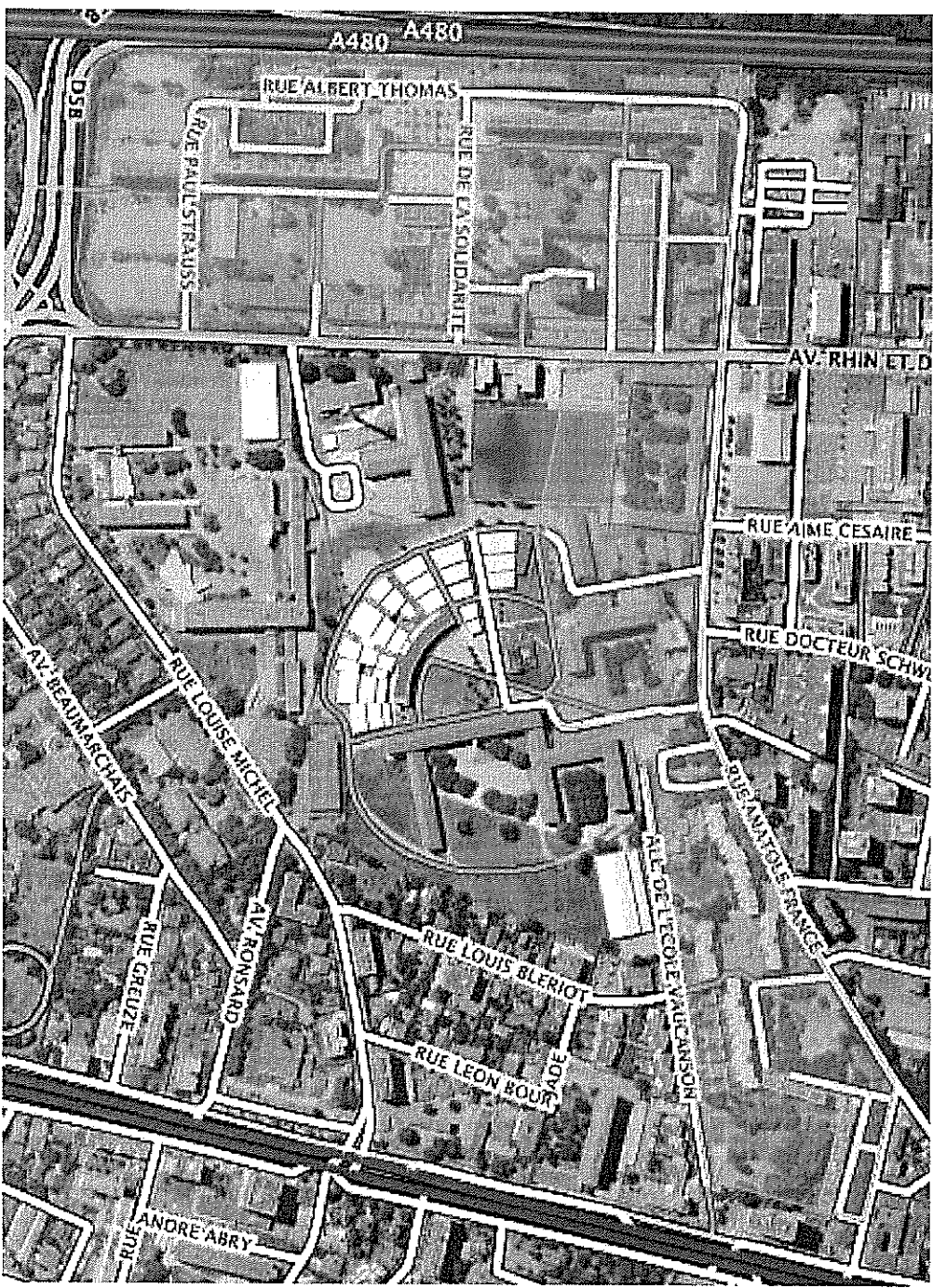
Nombre d'habitants QPV initial (quartier politique de la ville) : 1 829

Revenu quartier initial : 8 900 €

Seuil revenu EPCI : 11 900 €

Nombre d'habitants scénario proposé :	2 840	Revenu scénario proposé :	9 200 €
--	-------	------------------------------	---------

PREFECTURE DE L'ISERE
29 MAI 2015
SECTION COURRIER



Débordement vert : parcelles retranchées

Débordement orange : parcelles ajoutées

GRENOBLE Secteur 2 : Alma – Très Cloîtres

Annexe à la délibération N° 3 - 3005 Crt du 26 mai 2015

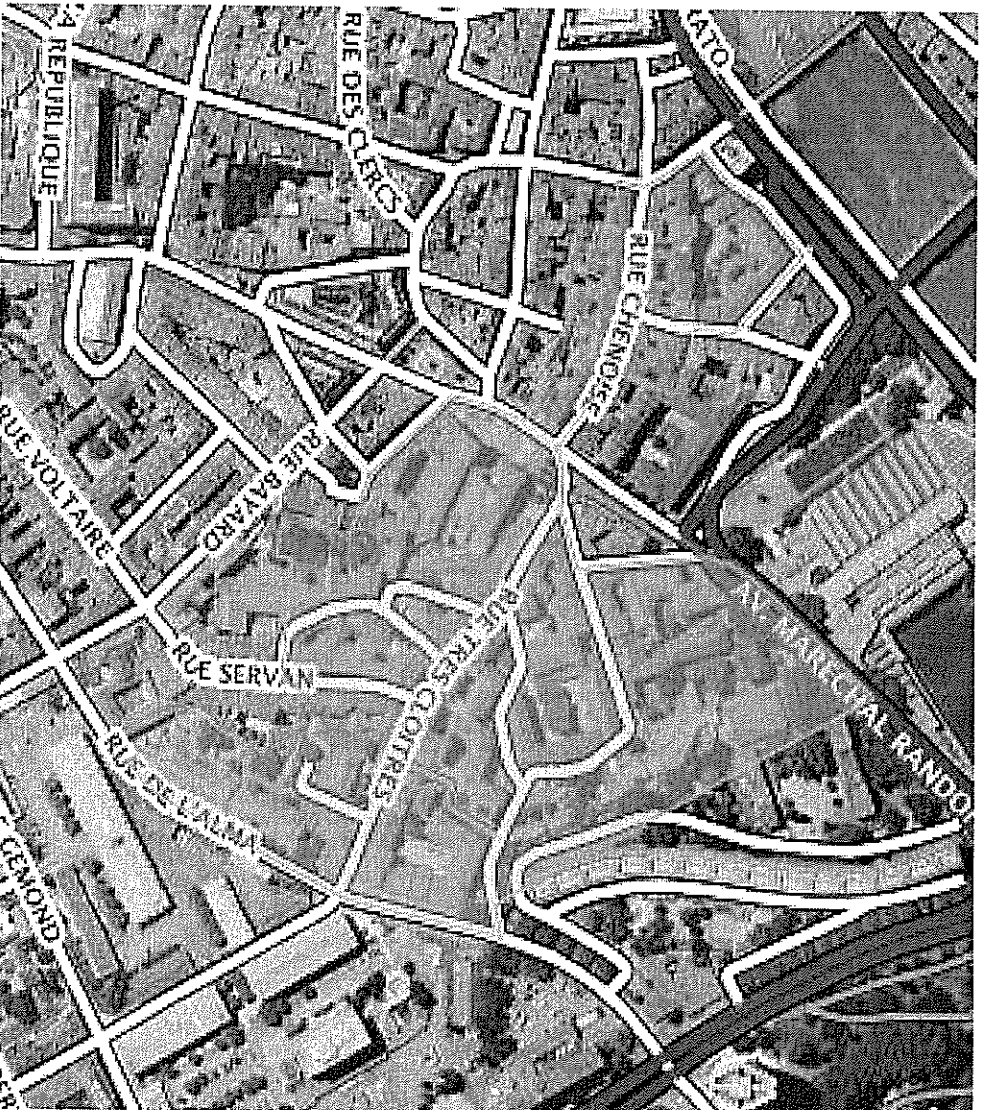
Nombre d'habitants QPV initial (quartier politique de la ville) : 1481

Revenu quartier initial : 11 00 €

Seuil revenu EPCI : 11 900 €

Nombre d'habitants scénario proposé :	1 770	Revenu scénario proposé :	9 900 €
--	-------	------------------------------	---------

PREFECTURE DE L'ISERE
29 MAI 2015
SECTION COURRIER

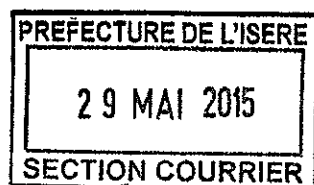


Débordement vert : parcelles retranchées

Débordement orange : parcelles ajoutées

Annexe à la délibération N° 3 - B005
CR du 26 mai 2015

R/N	LIBELLE	PORTEUR	THEMATIQUE	SECTEUR	COUT ACTION	Demande globale Politique de la	VILLE DE GRENOBLE Direction Action Territoriale Montant attribué Politique de la Ville
N	Ateliers Socio-Linguistiques (ASL) de la Maison des Habitants Centre-ville - 2015	CCAS Grenoble	ASL	2	36 103 €	16 000 €	4 000 €
R	Ateliers Socio-Linguistiques (ASL) de la Maison des Habitants Centre-ville - 2015	Communic'Action	ASL	2	79 584 €	1 500 €	500 €
N	Mise en place d'ateliers de français langue d'insertion professionnelle - 2015	ODTI	ASL	2	8 316 €	5 000 €	2 000 €
N	Osez Chenoise - 2015	Association des Commerçants et Devantures de la rue Chenoise	EMPLOI ECO INSERTION	2	18 692 €	13 692 €	3 000 €
N	Chantiers Educatifs sur les Locaux Collectifs Résidentiels (LCR) des cours de l'Alma et Edmond Arnaud - 2015	ACTIS	EMPLOI ECO INSERTION	2	25 000 €	20 000 €	2 000 €
R	Pays'âges, la Maison des Sages - 2015	Pays'âges, la Maison des Sages	LCD	2	59 400 €	15 000 €	2 000 €
N	Partager Aujourd'hui pour mieux vivre Ensemble Demain - 2015	MJC Allobroges	PARTICIPATION DES HABITANTS	2	30 910 €	20 200 €	4 000 €
R	Ateliers Socio-Linguistique - Apprentissage du Français - 2015	PASS	ASL	3	66 255 €	29 800 €	5 000 €
R	Soutien aux Initiatives des Habitants de Mistral - 2015	Confédération Syndicate des Familles Union Départementale de l'Isère	CADRE DE VIE	3	14 500 €	9 000 €	2 000 €
R	Le Prunier Sauvage - Lieu de Vie Culturel et Artistique sur le Quartier Mistral - 2015	Cultur'Act - Le Prunier Sauvage	CULTURE	3	145 308 €	34 000 €	5 000 €
R	Résidence de La Fabrique des Petites Utopies au Collège Aimé Césaire de Grenoble, Atelier de Théâtre amateur adultes dans le Quartier Mistral-Eaux Claires - 2015	La Fabrique des Petites Utopies	CULTURE	3	18 860 €	15 000 €	3 000 €
R	Animation de Proximité - Quartier Lys Rouge - 2015	La Soupape	EDUCATION	3	21 000 €	9 500 €	2 000 €
R	Langage et Citoyenneté - 2015	Maison Enfance Bachelard	EDUCATION	3	8 450 €	6 000 €	2 000 €



R/ N	LIBELLE	PORTEUR	THEMATIQUE	SECTEUR	COUT ACTION	Demande globale Politique de la	VILLE DE GRENOBLE
							Direction Action Territoriale Montant attribué Politique de la Ville
R	L'engagement 2015 C'est Maintenant	MJC Anatole France	JEUNESSE	3	19 000 €	19 000 €	2 000 €
N	Intervention d'une Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Sociale, en charge de l'Accompagnement Social lors de la Réhabilitation Thermique des tours 72, 74 et 76 avenue Rhin et Danube - 2015	ACTIS	MOUS	3	25 000 €	15 000 €	2 000 €
R	Etudiants Solidaires dans les Quartiers Prioritaires - KAPS Mistral Attention voir si	AFEV	PARTICIPATION DES HABITANTS	3	63 911 €	20 000 €	5 000 €
R	Projet Citoyen "Là où je vis j'agis" - 2015	Le Plateau	PARTICIPATION DES HABITANTS	3	17 050 €	9 500 €	1 000 €
R	rencontres citoyennes	Maison Enfance Bachelard	PARTICIPATION DES HABITANTS	3	30 000 €	14 000 €	3 000 €
R	Prévention et Prise en charge de l'Obésité dans le Quartier Mistral - 2015	Association de Gestion des Centres de Santé AGECSA	SANTE	3	27 127 €	14 500 €	2 000 €
R	Ateliers Socio-Linguistique - Apprentissage du français - Abbaye - 2015	MJC MPT Abbaye Jouhaux	ASL	5	18 800 €	18 200 €	5 000 €
N	Unité Mobile d'Expression - Création d'un véhicule mobile et interactif support d'activités plastiques pour favoriser la participation et l'expression citoyenne - 2015	Images Solidaires	CULTURE	5	41 495 €	14 000 €	4 000 €
R	"Le Journal Tout en Images", démarche artistique d'expression audiovisuelle collaborative, valorisant l'image du quartier Châtelet - Abbaye - Jouhaux avec ses enfants et ses habitants - 2015	La Maison de l'Image	CULTURE	5	50 850 €	23 500 €	3 000 €
N	Développement d'Actions de Proximité sur le thème de la Culture Scientifique et Technique dans le secteur 5 de Grenoble, au pied des habitations, pour en permettre l'accès à tous - 2015	Planète Sciences Rhône Alpes	CULTURE	5	16 600 €	13 000 €	6 000 €
R	Approche Théâtrale pour les parents de l'école Jean Racine - 2015	CCAS Grenoble	EDUCATION	5	11 000 €	7 000 €	2 000 €
R	Action Audiovisuelle - 2015	Collège Vercors	EDUCATION	5	19 000 €	12 000 €	4 000 €
R	Escalanguage - 2015	MJC MPT Abbaye Jouhaux	EDUCATION	5	7 000 €	6 000 €	2 000 €

R/ N	LIBELLE	PORTEUR	THEMATIQUE	SECTEUR	COUT ACTION	Demande globale Politique de la	VILLE DE GRENOBLE
							Direction Action Territoriale Montant attribué Politique de la Ville
R	Le Jardin à Vocation Sociale de la Poterne - 2015	Brin d'Grelinette	EMPLOI ECO INSERTION	5	32 600 €	20 500 €	4 000 €
R	Pôle informatique Teisseire Malherbe - 2015	Formation à l'Autonomie et à la Citoyenneté par la Lecture et l'Écriture -	LCD	5	17 654 €	8 000 €	1 000 €
N	Construire Ensemble la MDH Abbaye - 2015	CCAS Grenoble	PARTICIPATION DES HABITANTS	5	12 300 €	9 300 €	3 000 €
N	Femmes en Action ! - 2015	Collectif des Habitants Jouhaux	PARTICIPATION DES HABITANTS	5	4 480 €	4 280 €	1 000 €
R	Création d'un café Associatif Solidaire de quartier dans le secteur 5 - 2015	La Pirogue	PARTICIPATION DES HABITANTS	5	37 633 €	6 000 €	3 000 €
N	"L'échoppe" : Centre de distribution alimentaire dans le quartier Teisseire à Grenoble - 2015	Diaconat Protestant	SANTE	5	100 000 €	5 000 €	1 000 €
R	Expression citoyenne - consolidation restructuration du lieu de convivialité - 2015	KIAP	CADRE DE VIE	6	53 000 €	50 000 €	3 000 €
R	Sensibilisation et Education au Développement Durable, Prévention des Déchets - 2015	Régie de Quartier Villeneuve Village Olympique	CADRE DE VIE	6	54 000 €	30 000 €	4 000 €
N	Transmissions du Programme BatukaVI & Cie (P.B.C.) - Année scolaire 2014 - 2015	Afric Impact	CULTURE	6	26 000 €	11 000 €	1 500 €
R	Ateliers artistiques, éducatifs et culturels "en lien avec la nature et la santé à partir de la reprise de l'intégrale du "Malade Imaginaire" de Molière dans le parc de la Villeneuve de Grenoble - 2015	Compagnie La Marmite	CULTURE	6	130 443 €	43 000 €	1 500 €
R	Ma Ville Décodée en Images - 2015	Histoires De	CULTURE	6	33 400 €	12 000 €	4 000 €
R	Mise en Place et Développement d'Ateliers Intergénérationnels, éducatifs, culturels et conviviaux en milieu ouvert - 2015	Madame Ruetabaga	CULTURE	6	60 325 €	12 000 €	1 000 €
R	38 et le Laboratoire Culturel - 2015	MJC PREMOL	CULTURE	6	57 950 €	22 500 €	1 500 €
N	Villeneuve Cinecitta - 2015	Vill9 la Série	CULTURE	6	16 000 €	8 000 €	1 500 €

R/ N	LIBELLE	PORTEUR	THEMATIQUE	SECTEUR	COUT ACTION	Demande globale Politique de la	VILLE DE GRENOBLE
							Direction Action Territoriale
R	Accompagnement éducatif à travers la pratique du judo, du jujitsu et du taïso - 2015	Dojo Grenoblois	EDUCATION	6	23 245 €	12 000 €	3 000 €
R	Accompagner le jeune et sa famille pour favoriser sa réussite éducative - 2015	Osmose	EDUCATION	6	27 796 €	11 000 €	2 000 €
R	Boutique de Pêle Mêle Solidaire - 2015	Régie de Quartier Villeneuve Village Olympique	EMPLOI	6	84 000 €	40 000 €	2 000 €
N	Les 24H du Futsal - 2015	JOGA	JEUNESSE	6	7 500 €	5 000 €	1 000 €
N	Voix de Femmes - 2015	CCAS Grenoble	LCD	6	12 900 €	9 650 €	2 500 €
N	Création d'un Média local Participatif dans le Quartier de la Villeneuve de Grenoble - 2015	Le Crieur de la Villeneuve	PARTICIPATION DES HABITANTS	6	46 000 €	7 000 €	2 000 €
N	Stage Futsal - 2015	Futsal des Géants	PREVENTION	6	6 850 €	3 300 €	1 000 €
R	Correspondants de Nuit Arlequin - 2015	Régie de Quartier Villeneuve Village Olympique	PREVENTION	6	269 000 €	176 000 €	9 000 €
R	Correspondants de Nuit Géant - 2015	Régie de Quartier Villeneuve Village Olympique	PREVENTION	6	260 000 €	127 000 €	7 500 €
R	"Porte-Voix", Projet d'Action Culturelle - 2015	Compagnie du Savon Noir	CULTURE	Tous secteurs	65 474 €	16 000 €	2 000 €
N	In Situ - 2015	Sasfé	CULTURE	Tous secteurs	65 370 €	26 500 €	5 000 €
R	Poursuite du projet nouvelles solidarités intergénérationnelles dans l'habitat public - 2015	Domicile Intergénérationne l isérois	CADRE DE VIE	Tous secteurs	66 600 €	6 000 €	1 500 €
R	Ramène ta copine, du sport pour toutes dans nos quartiers - 2015	Big Bang Ballers France	LCD	Tous secteurs	15 822 €	6 000 €	1 000 €

R/ N	LIBELLE	PORTEUR	THEMATIQUE	SECTEUR	COUT ACTION	Demande globale Politique de la	VILLE DE GRENOBLE Direction Action Territoriale Montant attribué Politique de la Ville
R	Médiation Interculturelle Secteur 3 , 5 et 6 - 2015	CCAS Grenoble	LCD	Tous secteurs	23 220 €	14 000 €	6 000 €
N	Sorties en Montagne accessibles financièrement dans le cadre de l'action Bougeons ensemble (action Atelier Santé Ville: une heure de marche hebdomadaire par quartier) AVEC les habitants des quartiers prioritaires (politiques de la ville de	Association Nationale des Centres et Foyers de ski de fond et de montagne	SANTE	Tous secteurs	10 500 €	6 000 €	1 500 €
N	Résidence d'Artiste « Portraits-Selfies » - 2015	La Maison de l'Image	CULTURE	Tous secteurs	85 664 €	8 620 €	2 000 €
N	Programme de Lutte contre les Discriminations liées au genre à travers une réappropriation de l'espace public par les Femmes et les jeunes Filles dans les Quartiers - 2015	Mouvement Français pour le Planning Familial Association départementale de l'isère	LCD	Tous secteurs	11 500 €	10 500 €	1 000 €
57 ACTIONS / TOTAL					2 596 437 €	1 106 542 €	158 500 €